

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle initiale vise à transmettre et à faire acquérir les compétences, les connaissances et le savoir-faire indispensables à l'exercice d'une activité dans une profession, un champ professionnel ou un champ d'activité (art. 15, al. 1 LFFP).

Composition de la commission "Formation Professionnelle"

La commission communale "Formation Professionnelle", nommée par le Conseil Municipal pour la législature 2017-2020, se compose de 19 membres.

Président

M. Eric DARBELLAY
Rue de l'Hôtel de Ville 1
1920 MARTIGNY
Conseiller municipal
Email : darberic@mycable.ch

Service

Enseignement et Formation professionnelle
Rue des Ecoles 9
1920 MARTIGNY
Chef de service: Patrice MORET
Email : [Contacter](#)

Secrétariat

Formation professionnelle
Mme Natascha MÖRI

Rue des Ecoles 9
1920 MARTIGNY
T 027/721.24.00
Email : [Contacter](#)

Président

Eric DARBELLAY (Conseiller municipal)

Membres

Aurélié CHAPPAZ SENG (Conseillère municipale)

Roger MEGE (Conseiller municipal)

Sandra VOUILLAMOZ

Stéphane COENDOZ

Christelle PAYOT

Steve BERNARD

Karine BOISSET

Sophie CARDOSO-BUTIKOFER

Jérôme FOURNIER

Eléonore GHISOLI

Yvon BISELX

Thierry GIROUD

Anne-Sylvie MARIETHOZ

Odile MAURY

Frédéric NOUCHI

Bernard JACQUEMOUD

Sébastien SALAMOLARD

Jacques VUIGNIER

Documents utiles

- [Loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle VS](#)
- [Bases légales](#)
- [Ordonnances](#)
- [Rôle des commissaires](#)